

Aide au financement du
**PERMIS DE
CONDUIRE**

**Vous avez entre 18 et 25 ans ?
La Ville de Chelles vous aide à financer votre permis !**

La Ville de Chelles offre aux jeunes de 18 à 25 ans une aide financière de 800€, versée à une auto-école de leur choix, à condition qu'elle soit conventionnée avec la Ville. Cette aide est destinée à ceux qui s'engagent bénévolement.

CONDITIONS POUR CANDIDATER :

- Habiter à Chelles
- Être âgé entre 18 et 25 ans inclus
- Remplir un dossier de candidature en ligne
- S'engager à réaliser une activité bénévole de 70h
- S'inscrire dans une auto-école partenaire à Chelles
- Ne pas avoir engagé de frais d'heures de conduite

SANS CONDITIONS DE RESSOURCES
CANDIDATEZ SUR [MONESPACECHELLOIS.FR](https://monespacechellois.fr)

Deux périodes d'inscription chaque année :
Inscription en janvier : Début du dispositif en avril
Inscription en juillet : Début du dispositif en octobre

RENSEIGNEMENTS

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE LA BOUSSOLE

2 allée Alexis Legrand

01 64 26 61 50

Du lundi au vendredi de 14h à 17h45

(sauf le jeudi)

laboussole@chelles.fr

 [@laboussolechelles](https://www.facebook.com/laboussolechelles)

[WWW.CHELLES.FR](https://www.chelles.fr)



info
jeunes
Seine-et-Marne
EXPLORER LES POSSIBLES